



La Réunion

SIP de St Denis Ouest : Chronique d'une galère annoncée.

1er épisode

lundi 9 janvier 2012

Le CTL (ex- CTPD) du 15/12/2011 a abordé à la demande de L'Union SNUI-SUD Trésor la question du SIP de St Denis Ouest. Quelques éclairages sur une galère annoncée...

Le premier point abordé fut le calendrier des travaux. Ceux-ci vont durer 2 ans ! De juillet 2012 à juillet 2014, pas mal quant on sait qu'officiellement le SIP doit être prêt pour décembre 2012...

Ce planning très resserré qui pour nous ne peut-être tenu du fait de l'énormité du chantier occulte aussi plusieurs problèmes très importants et jusqu'ici largement ignorés par la Direction.

Avez-vous vu des plans ? Avez-vous été consulté sur ce chantier ? Vous a-t-on informé si vous auriez à déménager le temps des travaux ? Pas terrible comme communication pour une Direction pourtant habile dans cet exercice.

Voici quelques points que nous avons soulevés malgré tout :

► **L'AMIANTE** : Nous avons posé la question directement et sans ambages au Directeur : **y'a-t-il de l'amiante à champ fleuri ?** En effet sur cette question nous ne sommes pas tellement rassuré, la dernière analyse effectuée remonte à 2006 or depuis beaucoup de choses ont changé sur le plan de la réglementation et de la technologie. L'Union SNUI-SUD Trésor a réclamé qu'une totale transparence soit de mise sur cette question. **Nous prenons très au sérieux ce problème** eu égard à l'âge du bâtiment (construit en 1984/1985...) et à ce qui se passe dans d'autres chantiers du département (CGSS et commissariat du Chaudron). **Affaire à suivre** en CTL et bien entendu au CHS-CT.

► **La sécurité** : Quid de la sécurité pendant les travaux ? On va déménager les accueils dans les bungalows certes, mais la sécurité peut-elle être assurée aux agents qui vont y travailler ? On nous a assuré d'une réflexion attentionnée sur ce sujet, c'est un minimum, vu le climat difficile dans lequel nous évoluons (agressions physiques et verbales). Que ce passerait-il si un contribuable "pète un plomb" dans un espace non configuré pour une sécurité optimale tels que peuvent l'être les bungalows ? **L'Union SNUI-SUD Trésor n'acceptera pas une sécurité au rabais, que les choses soient très claires !**

Prochainement nous reviendrons plus précisément et régulièrement sur ce chantier qui s'annonce tout sauf tranquille.